



Réseau d'action féministe CSQ

**LA RETRAITE
AU FÉMININ**

PLAN DE LA PRÉSENTATION

- 01 LA RETRAITE, AU CŒUR DE LA MISSION DU FONDS
- 02 TROIS GROUPES PRIORITAIRES
- 03 EN VRAC

LA RETRAITE, AU CŒUR DE LA MISSION DU FONDS

MISSION



Stimuler l'épargne-retraite auprès des travailleurs et des travailleuses du Québec afin de leur permettre de bénéficier d'une **retraite décente**



Investir dans les entreprises québécoises et leur fournir de l'accompagnement



Favoriser la formation des travailleurs et travailleuses



Créer de la valeur pour l'économie du Québec

TROIS GROUPES PRIORITAIRES

À MAIN LEVÉE

Selon vous, depuis les cinq dernières années, les Québécoises et les Québécois ont-ils moins d'argent disponible pour épargner, autant d'argent ou plus d'argent disponible?



PAS FACILE DE TROUVER DE L'ARGENT
DISPONIBLE POUR L'ÉPARGNE

61 %

des Québécoises et Québécois estiment
qu'il ne leur
reste pas assez d'argent à la fin
du mois pour épargner

27 %

disent mettre de l'argent de côté

Source : sondage Angus Reid réalisé pour H&R Block auprès de 1505 personnes,
du 23 au 27 février 2024.



STIMULER L'ÉPARGNE : TROIS GROUPES PRIORITAIRES

Femmes

**Personnes
immigrantes**

Jeunes

STIMULER L'ÉPARGNE : TROIS GROUPES PRIORITAIRES

Femmes

LES INÉGALITÉS ENTRE HOMMES ET FEMMES PERSISTENT À LA RETRAITE

36 200 \$

Revenu total moyen des femmes de 65 ans et plus en 2022 au Québec

Pour les hommes du même âge, le revenu total moyen était de...

50 800 \$

Source : Statistique Canada. [Tableau 11-10-0239-01 Revenu des particuliers selon le groupe d'âge, le sexe et la source de revenu, Canada, provinces et certaines régions métropolitaines de recensement.](#)



LES FEMMES ET L'INVESTISSEMENT

34 %

des femmes se sentent à l'aise de prendre des décisions de placement contre **49 % des hommes**. Mais la confiance des femmes à investir augmente avec l'âge.

Source : Les femmes et l'investissement : principales constatations et possibilités, Fidelity Canada.



SONDAGE LÉGER POUR LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE ET ÉDUCÉPARGNE

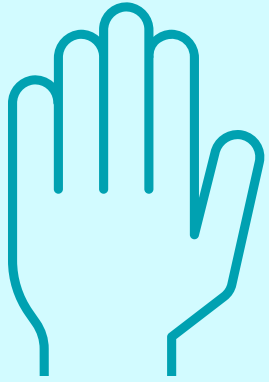
30 %

des femmes n'ont pas commencé à
planifier leur retraite. Chez les
hommes, c'est 20 %.

Source : sondage Léger réalisé auprès de 1504 Québécois.es âgés.es
entre 25 et 74 ans, du 5 au 16 décembre 2023.

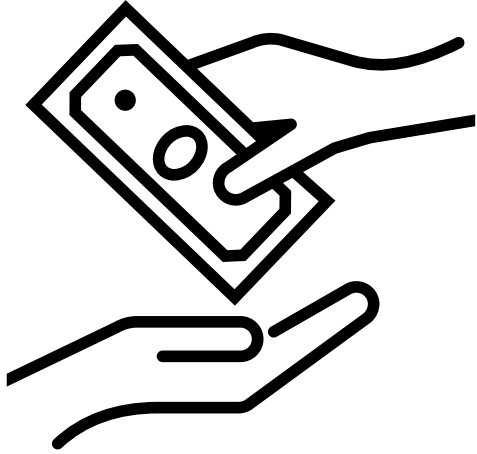


LES FREINS À L'ÉPARGNE



À main levée, pouvez-vous nommer quelques éléments qui peuvent nous empêcher d'épargner autant qu'on le voudrait pour la retraite ?

DES EXEMPLES DE FREINS À L'ÉPARGNE



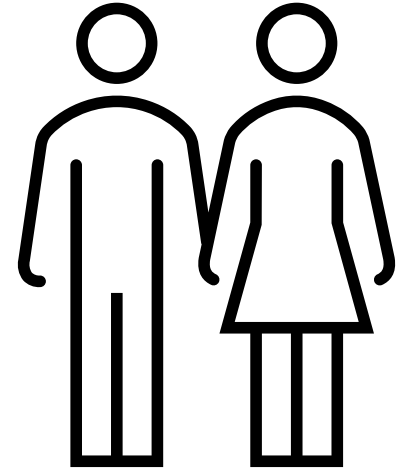
**Remboursement
de dettes**



**Revenus
insuffisants ou
perte d'emploi**



**Problèmes de
santé ou prise
en charge de
personnes
dépendantes**



**Séparation
conjugale**

Source : sondage Léger réalisé auprès de 1504 Québécois.es
âgés.es entre 25 et 74 ans, du 5 au 16 décembre 2023.

EN RÉSUMÉ... QU'EST-CE QUI REND **LES FEMMES** PLUS À RISQUE DE NE PAS BÉNÉFICIER D'UNE RETRAITE DÉCENTE ?

- Des inégalités de revenu qui persistent... durant la vie de travail tout comme à la retraite
- Les femmes se sentent généralement moins confiantes par rapport à leurs compétences en matière de finances personnelles
- Davantage d'événements de la vie comme freins ou obstacles à l'épargne
- Une espérance de vie plus longue

C'est pourquoi il faut se préoccuper de cibler les femmes dans notre mission d'éducation et de préparation de la retraite !



STIMULER L'ÉPARGNE : TROIS GROUPES PRIORITAIRES

**Personnes
immigrantes**

PERSONNES IMMIGRANTES ET RETRAITE

235 000

personnes immigrantes au Québec
avaient plus de 65 ans lors du
recensement de 2021

Source : Quelle retraite pour les immigrants, Les Affaires, 13 juin 2024.



LA RETRAITE, **UN PARCOURS À OBSTACLES** POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES

Priorités

À leur arrivée, les personnes immigrantes n'ont d'autre choix que de prioriser leurs besoins de base comme le logement et l'alimentation.

Marché du travail

Elles n'ont pas un accès facile au marché du travail.

Leurs compétences et formations antérieures ne sont pas toujours reconnues au Québec, ce qui limite leurs revenus potentiels.

Régimes publics

Les régimes publics sont méconnus et peuvent même susciter de la méfiance chez les personnes nées dans un autre pays.

Le concept même des deux paliers d'imposition (fédéral et provincial) a souvent besoin d'être expliqué.

LA RETRAITE, **UN PARCOURS À OBSTACLES** POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES

Participation

Les régimes de retraite québécois, comme le RRQ, sont liés aux revenus réalisés pendant la vie active. Plus on y participe, plus la rente est élevée à la retraite.

Années de résidence

La pension de la Sécurité de vieillesse (PSV) : dépend du nombre d'années vécues au Canada après l'âge de 18 ans.

Un minimum de 10 années de résidence est requis pour bénéficier de la rente.

Épargne privée

L'épargne privée peut aider à diminuer les écarts de revenu à la retraite entre personnes nées au Québec et personnes immigrantes.

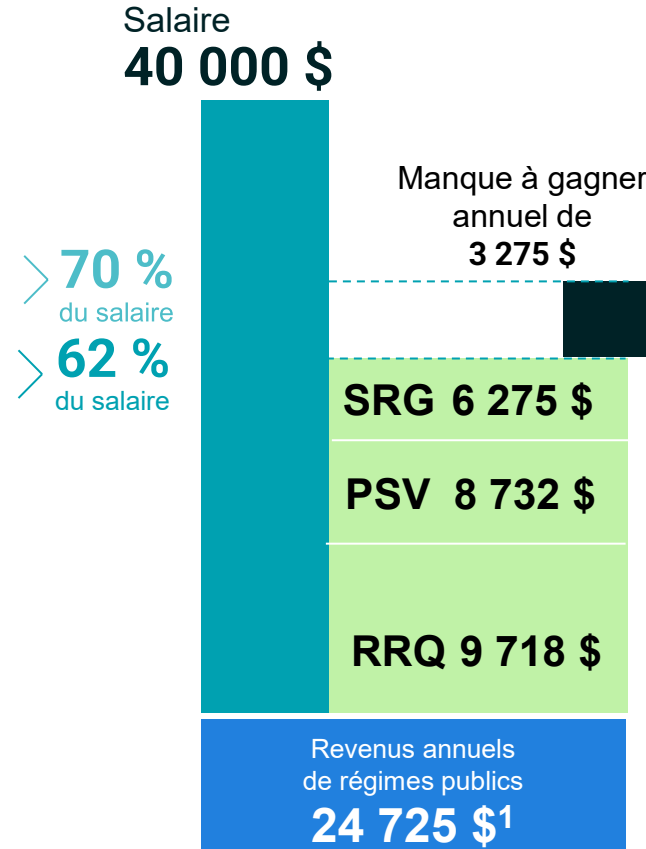
L'épargne au Fonds en est un bon exemple.

SIMULATIONS

Les revenus de
retraite provenant
des régimes publics

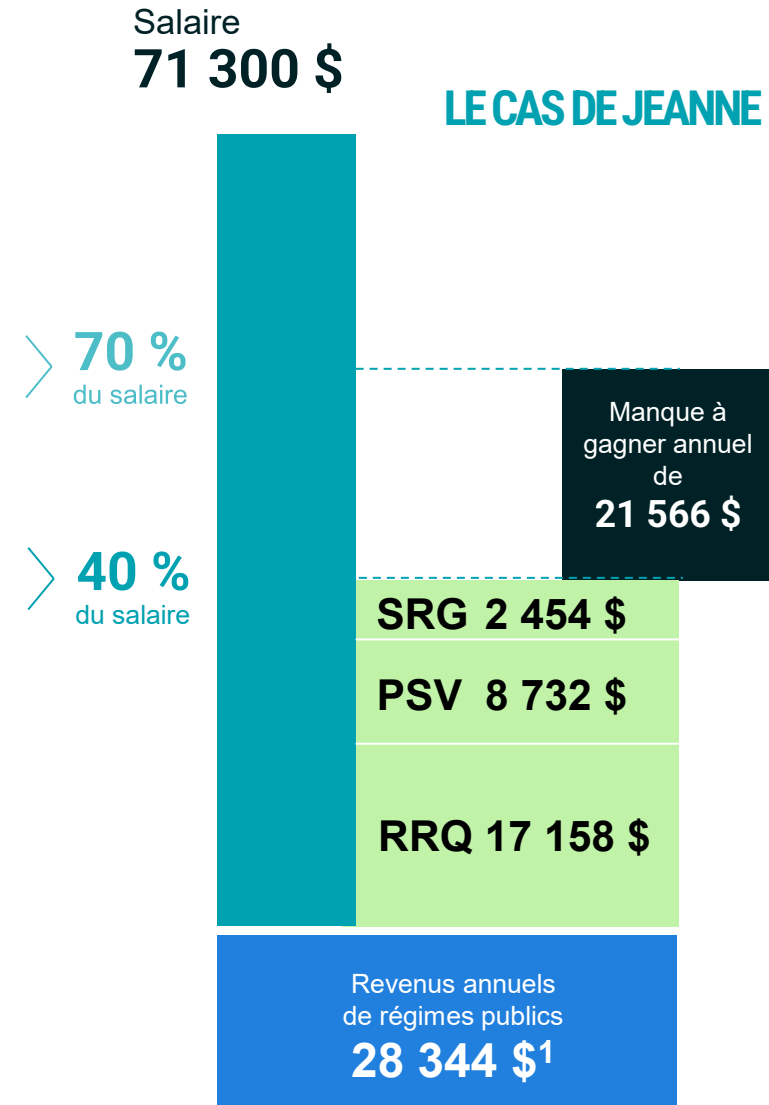
SRG : Supplément de revenu garanti
PSV : Pension de la Sécurité de la vieillesse
RRQ : Régime de rentes du Québec

LE CAS DE MAXIM



Exemple avec rentes maximales

LE CAS DE JEANNE



Exemple avec rentes maximales

EN RÉSUMÉ... QU'EST-CE QUI REND LES **PERSONNES IMMIGRANTES** PLUS À RISQUE DE NE PAS BÉNÉFICIER D'UNE RETRAITE DÉCENTE ?

Moins d'années de résidence, ça veut souvent dire :

- moins de familiarité avec le système québécois de retraite, le système d'imposition, les véhicules et produits d'épargne, etc.
- moins d'années pour cotiser au RRQ et moins d'années de résidence éligibles pour la PSV
- moins d'années pour accumuler des droits et cotiser au REER ou autres formes d'épargne
- davantage de freins à l'épargne en vue de la retraite

C'est pourquoi il faut développer des stratégies adaptées pour rejoindre, éduquer et accompagner les personnes immigrantes dans leur préparation de retraite.



STIMULER L'ÉPARGNE : TROIS GROUPES PRIORITAIRES

Jeunes

VOUS EN PENSEZ QUOI?

**DANS QUELLE
PROPORTION LES
JEUNES DE 18 À 44 ANS
DISENT-ILS VIVRE DE
L'ANXIÉTÉ FINANCIÈRE?**



PORTRAIT FINANCIER DES MOINS DE 45 ANS

55 %

des répondantes et répondants affirment
vivre une **anxiété importante** liée aux
finances

Source : Sondage WelcomeSpaces réalisé auprès de 1000 participant.es de 18 à 44 ans, été 2023.



PORTAIT FINANCIER DES MOINS DE 45 ANS

35 %

des Canadiennes et Canadiens âgé(e)s
de 18 à 34 ans disent n'avoir encore
rien épargné en vue de la retraite

Source : Sondage Abacus réalisé pour Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOP) auprès de 1132 répondant.es, en avril 2023.



LA RETRAITE, UN RÊVE ENCORE LOINTAIN POUR LES PLUS JEUNES

Immobilier

Les coûts d'accès à la propriété limitent la marge de manœuvre des plus jeunes pour l'épargne-retraite.

Les salaires n'ont pas progressé au même rythme que les prix du logement.

Emploi

Moins de stabilité dans l'emploi et un sentiment d'appartenance différent envers son employeur.

Les régimes de retraite d'employeurs sont en perte de vitesse.

Concept flou

La retraite demeure un **concept flou** lorsqu'on s'imagine travailler pendant encore 30 ou 40 ans.

EN RÉSUMÉ... QU'EST-CE QUI REND LES JEUNES PLUS À RISQUE DE NE PAS BÉNÉFICIER D'UNE RETRAITE DÉCENTE ?

- L'impact de l'augmentation du coût des maisons sur la capacité d'épargner
- Un rapport différent des jeunes à la retraite
- La mobilité de la main d'œuvre et les changements d'employeur comme des obstacles à l'épargne
- Des régimes de retraite de plus en plus rares donc davantage de pression sur l'épargne individuelle

C'est pourquoi il faut continuer de développer des stratégies adaptées pour sensibiliser et inciter les jeunes à se préoccuper de leur épargne-retraite !



**PARLEZ-NOUS DE LA RÉALITÉ QUE VOUS VIVEZ EN
LIEN AVEC LES TROIS GROUPES PRIORITAIRES**

**ON ALLUME
LES MICROS !**



EN VRAC

RENTES ANNUELLES DES RÉGIMES PUBLICS EN 2024

	RRQ 65 ans	PSV 65 à 74 ans	PSV 75 ans et +
Rente maximale	16 375 \$	8 620 \$	9 482 \$
Rente moyenne	8 184 \$ = (49,9 %)	8 008* \$ = (92,9 %)	N/D

RAPPEL

En 2022, seulement 2,2% des retraité(e)s ont reçu la rente maximale de la RRQ et 39% des retraité(e)s québécois(es) touchaient le SRG.

MODIFICATIONS AU RRQ EN 2024

- Depuis le **1er janvier 2024**, les travailleuses et travailleurs de 65 ans ou plus qui reçoivent déjà leur rente de retraite peuvent arrêter de cotiser au RRQ. Si une personne choisit d'arrêter d'y cotiser, les cotisations de son employeur cessent aussi
- Le 1er janvier de chaque année, les travailleuses et travailleurs **qui ont atteint 72 ans à la fin de l'année précédente** arrêtent automatiquement de cotiser au RRQ
- Depuis le 1er janvier 2024, une personne peut reporter sa rente au plus tard à **72 ans plutôt qu'à 70 ans** pour une rente augmentée



DES QUESTIONS ?

MERCI

